

Certificat de Spécialisation « Accompagnement de Démarche de Développement Durable »

Niv 4 5 6



Le métier

L'animateur·ice ou le·la coordonnateur·ice a en charge :

- d'accompagner sa structure dans la prise en compte progressive de la démarche de développement durable en fonction de son niveau de responsabilité
- de développer sa technicité sur le développement durable en relation avec sa discipline ou sa spécialité

Les publics Animateur·ices, coordonnateur·ices de projets, souhaitant développer leurs compétences en accompagnement de démarches de développement durable soit au sein de leur structure ou de leurs projets (adaptables selon niveaux de certification et missions du candidat). Pour accéder à la certification, être titulaire (ou en cours) d'un diplôme Beatep, Bpjejs, Dejejs et/ou Desjejs.

Demandeurs d'emploi : orientés par les prescripteurs de formation pour les parcours qualifiants (Région) ou bien en accès direct (nous consulter)

Salariés : CPF de transition, Contrat en alternance (Contrat pro, apprentissage ...)

Possibilité de VAE pour l'obtention (partielle ou totale) du diplôme. Si vous souhaitez être accompagné·e, vous pouvez nous contacter ou consulter notre site Internet ardam.org page VAE.

La formation

Durée : 77 heures

Lieu de formation : ARDAM à Mèze (34)

Coût de la formation :

Pédagogique : 924 €

Prise en charge : par la Région Occitanie dans le cadre du Qualif Pro BPJEPS EEDD pour les autres situations, nous contacter

Dates de la formation :

Partie 1 : décembre 2023 (3 jours)

Partie 2 : janvier 2024 (2 jours)

Partie 3 : février 2024 (4 jours)

Partie 4 : mars 2024 (1 jour)

Suivis individuels sur RDV entre avril et juillet

Certification : septembre 24

Le contenu

Objectifs de la formation :

- mobiliser les connaissances nécessaires à la prise en compte du développement durable dans le champ d'une discipline sportive ou dans celui de l'animation
- être capable de mettre en œuvre une démarche écoresponsable

Déroulement :

- Développement Durable : définition concept, histoire, enjeux économiques
- Contexte réglementaire
- Les différents acteurs du DD et leurs rôles
- Méthodologie de projet : Diagnostic, Plan d'action, Évaluation
- Outils spécifiques d'accompagnement de démarche de DD, dont éco événement (ADERE, RST02...)
- Réseaux et partenariat
- Projets menés au sein des structures ; analyses de cas pratiques
- **Stage d'application** : Mise en œuvre d'un accompagnement de démarche DD dans sa structure.



Ecosite Bat 1 chemin de Prades

TEL : 04 67 51 00 53 / [associationardam](https://www.facebook.com/associationardam) / www.ardam.org

Equipe pédagogique :

Bruno FRANCO (APIEU) - Diane Delmas (COOPERE34) - Alix BEC (ARDAM)

Méthodes pédagogiques en centre :

- Interventions en regroupement avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- Temps d'auto formation et de présentiel individualisé
- Témoignages de professionnels (réseau GRAINE Occitanie)
- Remobilisation de projet
- Analyse de pratiques

Conditions d'accès et validation

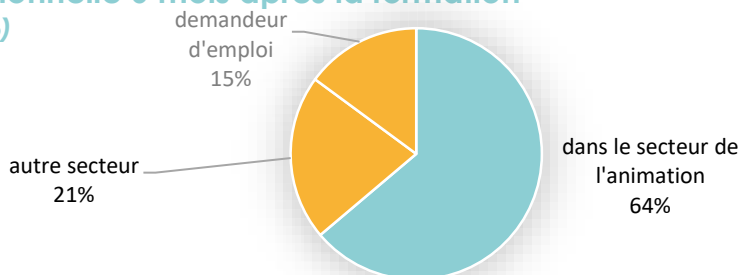
Pré-requis : être titulaire d'un Beatep, Bpjeps, Dejepes ou Desjepes ET présenter un projet mené en démarche de développement durable pour valider le certificat, possibilité de suivre la formation sans valider.

Modalités d'admission :

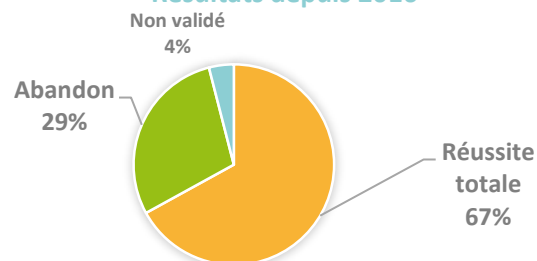
- Pour candidater, **un dossier** est à renseigner et déposer à l'ARDAM **avant le 5 décembre 2023**

Validation : Remise d'un dossier écrit et soutenance orale de présentation d'une démarche de développement durable devant un jury

Insertion professionnelle 6 mois après la formation (cumul depuis 2016)



Résultats depuis 2016



Satisfaction des candidats :

100% (bilan fin de formation)

L'hébergement et la restauration

Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr

Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**.

Plus d'informations : nous contacter.

Les locaux sont accessibles aux PMR.

Contact :

Marina Correia, Coordinatrice de la formation :
marina.correia@ardam.fr 04.48.20.26.39



Ecosite Bat 1 chemin de Prades

TEL : 04 67 51 00 53 / [associationardam](https://www.facebook.com/associationardam) / www.ardam.org



Direction de région académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

